

# CONVOCAATION EXAMENS

## SESSION 1 - MAI 2026

**IMPORTANT** : les étudiants qui bénéficient d'un **aménagement** ou d'une **DISPENSE D' ASSIDUITE** pour les examens recevront une convocation individuelle précisant **le lieu de leurs examens**. **Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence** : [licence.esthua@univ-angers.fr](mailto:licence.esthua@univ-angers.fr)

FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	Unité
<b>L1 parcours MANAG RESTAU GASTRO (CCI)</b>	<b>mardi 12 mai 2026</b>	08h30 - 10h00	<b>AMPHI POQUET (190 pl) FAC DROIT</b>	UE 2 : Acteurs et territoires en cuisine & gastronomie
	<b>lundi 18 mai 2026</b>	08h30 - 10h00	<b>AMPHI POQUET (190 pl) FAC DROIT</b>	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en cuisine & gastronomie

### IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

**Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.**